



## Le mot du Maire

Chères Médanaises, chers Médanais,

Après les élections partielles du mois de mai dernier, l'équipe municipale a été en partie renouvelée. Les nouveaux élus ont été installés, ont pris leurs fonctions et leurs responsabilités. Je suis heureux de constater avec quelle envie, fougue et passion ils s'investissent dans ce rôle délicat au service du village et de vous-même. C'est ainsi que deux nouveaux adjoints ont été désignés par le conseil municipal : Eric Laurent et Bernard Juery.

Une nouvelle organisation de travail a été mise en place visant à un fonctionnement encore amélioré.

Ainsi des groupes de travail sur les sujets structurants et importants pour l'avenir de notre village ont été créés avec à leur tête des membres de la nouvelle majorité municipale.

L'intercommunalité, dont P. Martinet a la responsabilité, a déjà bien avancé. Suite à l'étude déjà menée avec nos amis de Morainvilliers, les Alluets le Roi, Orgeval et Villennes sur Seine, le rapprochement avec la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine est engagé. La décision finale n'est pas encore prise et elle le sera d'ici le 31 décembre 2011. Nous étudions actuellement, avec ces mêmes communes, les conséquences tant financières qu'organisationnelles d'une telle adhésion. Notre objectif affiché, et qui se confirme, est de pouvoir maîtriser la fiscalité, afin que vous ne soyez pas impactés par cette démarche imposée par l'Etat, tout en rendant au village et à vous-même de meilleurs services.

Enfin, le budget que l'Etat nous impose nous a été transmis et nous pouvons enfin reprendre nos investissements. La commission des finances s'est réunie afin de procéder à des arbitrages et, compte tenu du fait qu'il ne reste que 4 mois pour cette année, identifier les investissements qui devront être reportés sur 2012.

C'est ainsi que des efforts particuliers seront entrepris pour la rénovation de l'école et pour la réfection des rues de Verdun (entre la rue de la Victoire et de la rue Vandernack) et de la Victoire. Pour pouvoir les réaliser, d'autres investissements sont reportés sur 2012.

Serge Goblet

## Le mot de la Majorité Municipale

Chères Médanaises, chers Médanais,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du mois de mai dernier. Nous souhaitons vous confirmer notre ferme volonté de travailler à la préservation et l'amélioration des conditions de vie des Médanaises et des Médanais. Ce début de mandat s'est avéré particulièrement chargé avec l'étude des dossiers suivants :

- La reconquête du bord de Seine pour les piétons
- Les travaux de réfection de l'école et les travaux urgents de voirie
- L'assainissement de la rue de Vernouillet
- La Plage
- L'intercommunalité

Monsieur Le Préfet nous a demandé de valider le 22 août dernier, une carte d'intercommunalité. Ce regroupement de communes a pour but de créer des coopérations sur des domaines spécifiques, comme la voirie, les transports ... Médan, du fait de sa situation géographique et de la carte imposée par le Préfet, n'aura d'autre choix que celui de rejoindre la communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine, les communes voisines ayant rejoint cette communauté d'agglomération. Nous aurions souhaité la mise en place d'une intercommunalité en deux temps : dans un premier temps, un regroupement du club des 5 (Orgeval, Villennes, Médan, Morainvilliers, Les Alluets le Roi), puis, dans un second temps, le regroupement sur une structure plus importante.

Quoi qu'il en soit, la décision d'adhésion n'a pas encore été votée par le conseil municipal et nous continuons à regarder ce dossier sous l'angle du seul intérêt de Médan et de ses habitants.

Notre équipe s'est investie pleinement dans tous les dossiers. Plus de 41 réunions se sont tenues depuis le début du mois de juin. Fidèles à notre engagement, nous continuerons à nous investir avec la même force et la même motivation. Les travaux de réfection de l'école et les travaux de réaménagement de la rue de Verdun sont prévus pour la fin de l'année.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre écoute et ouverts à vos questions. Vous pouvez nous rencontrer, nous écrire par courrier ou par mail « [unregardneufpourmedan@gmail.com](mailto:unregardneufpourmedan@gmail.com) » .

La Majorité Municipale

### Courrier médanais

Ce nouveau numéro du courrier médanais a été élaboré de façon concertée entre tous les membres du Conseil municipal, en veillant à la plus large expression de chacun de ses membres dans le cadre des responsabilités qu'il ou elle exerce, ainsi qu'au respect mutuel et à la transparence entre tous.

Nous espérons que le nombre et la qualité des articles rendront à vos yeux fidèlement compte du travail effectué au service des médanais par les élus et les services de la Mairie.

Nous rappelons enfin que les comptes rendus du Conseil municipal sont consultables sur le site de la Mairie [www.ville-medan.fr](http://www.ville-medan.fr).

Frédéric Hérault, responsable de la commission communication concertation

### Liste des commissions municipales

Suite aux élections partielles des 22 et 29 mai dernier, et à la démission de Séverine Ouvrard dans le cadre d'un départ de la commune, le conseil municipal a procédé au remplacement des conseillers municipaux démissionnaires. En italiques, les nouveaux membres.

FINANCES	Responsable : <i>Philippe MARTINET</i> - Eric LAURENT - Michel CURIEL
SOCIAL	Responsable : Serge GOBLET - Eric LAURENT – <i>Karine KAUFFMANN</i> - <i>Joanne GACON</i>
TRAVAUX BATIMENTS	Responsable : Eric LAURENT - Jean François BERTRAND – Eric <i>DEWASMES</i> - Laurent MILLOT – <i>Bernard JUERY</i>
SCOLAIRE / ENFANCE	Responsable : Joanne GACON - Jean François BERTRAND – <i>Karine KAUFFMANN</i>

TRAVAUX VOIRIE	Responsable : <i>Bernard JUERY</i> - Michel CURIEL – Marie Thérèse DUTARTRE - Eric LAURENT – Jean François BERTRAND
SECURITE	Responsable : <i>Rudi COUPEZ</i> - Eric LAURENT – Christophe BEAUNOIR - Jean François BERTRAND
COMMUNICATION CONCERTATION	Responsable : Frédéric HERAULT - Laurent MILLOT - <i>Rudi COUPEZ</i> - <i>Eric DEWASMES</i>
ANIMATION	Responsable : <i>Karine KAUFFMANN</i> - Eric LAURENT – <i>Rudi COUPEZ</i> - Marie Thérèse DUTARTRE (spectacles)
TRANSPORT	Responsable : Joanne GACON - Jean François BERTRAND – <i>Karine KAUFFMANN</i>
ENVIRONNEMENT	Responsable : Christophe BEAUNOIR - Marie Thérèse DUTARTRE – Michel CURIEL - Frédéric HERAULT - <i>Karine KAUFFMANN</i>
URBANISME	Responsable : Marie Thérèse DUTARTRE - Joanne GACON – Laurent MILLOT – Michel CURIEL – Christophe BEAUNOIR
CULTURE/ PATRIMOINE	Responsable : Marie Thérèse DUTARTRE - Joanne GACON – Christophe BEAUNOIR

### Rentrée scolaire

111 élèves ont effectué leur rentrée scolaire à l'école Emile Zola.

Enseignants	Elèves	Totaux par section
Sylvie Thomas	8 PS + 13 MS	44 maternelles
Jean – François Menkès	8 PS + 15 GS	

Corinne Rousselin	12 CP + 13 CE1	67 élémentaires
Mickaëla Papin (lundi, mardi, jeudi) et Aurélie Jouet (vendredi)	11 CE2 + 8 CM1	
Caroline Gombert (lundi, jeudi, vendredi) et déchargée le mardi par Aurélie Jouet	8 CM1 + 15 CM2	

Joanne Gacon, responsable de la commission scolaire enfance et Caroline Gombert, directrice de l'école

### Calendrier scolaire 2011 2012 pour l'école maternelle et élémentaire

	Départ en congé (après la classe)	Reprise des cours (le matin des jours indiqués)
Rentrée des élèves		Lundi 5 septembre 2011
Congés de Toussaint	Samedi 22 octobre 2011	Jeudi 3 novembre 2011
Congés de Noël	Samedi 17 décembre 2011	Mardi 3 janvier 2012
Congés d'Hiver	Samedi 18 février 2012	Lundi 5 mars 2012
Congés de Printemps	Samedi 14 avril 2012	Lundi 30 avril 2012
Pont de l'Ascension	Les cours du vendredi 18 mai 2012 sont reportés au mercredi 9 mai 2012 toute la journée	
Congés d'été	Jeudi 5 juillet 2012	Mardi 4 septembre 2012

### Transports scolaires

Le Conseil général augmente sa participation aux transports scolaires, ce qui se traduit par une diminution pour les familles de 30% du coût.

Joanne Gacon, responsable de la commission scolaire enfance

### Intercommunalité : une nouvelle approche

#### *Un cadre juridique s'appliquant à toutes les communes*

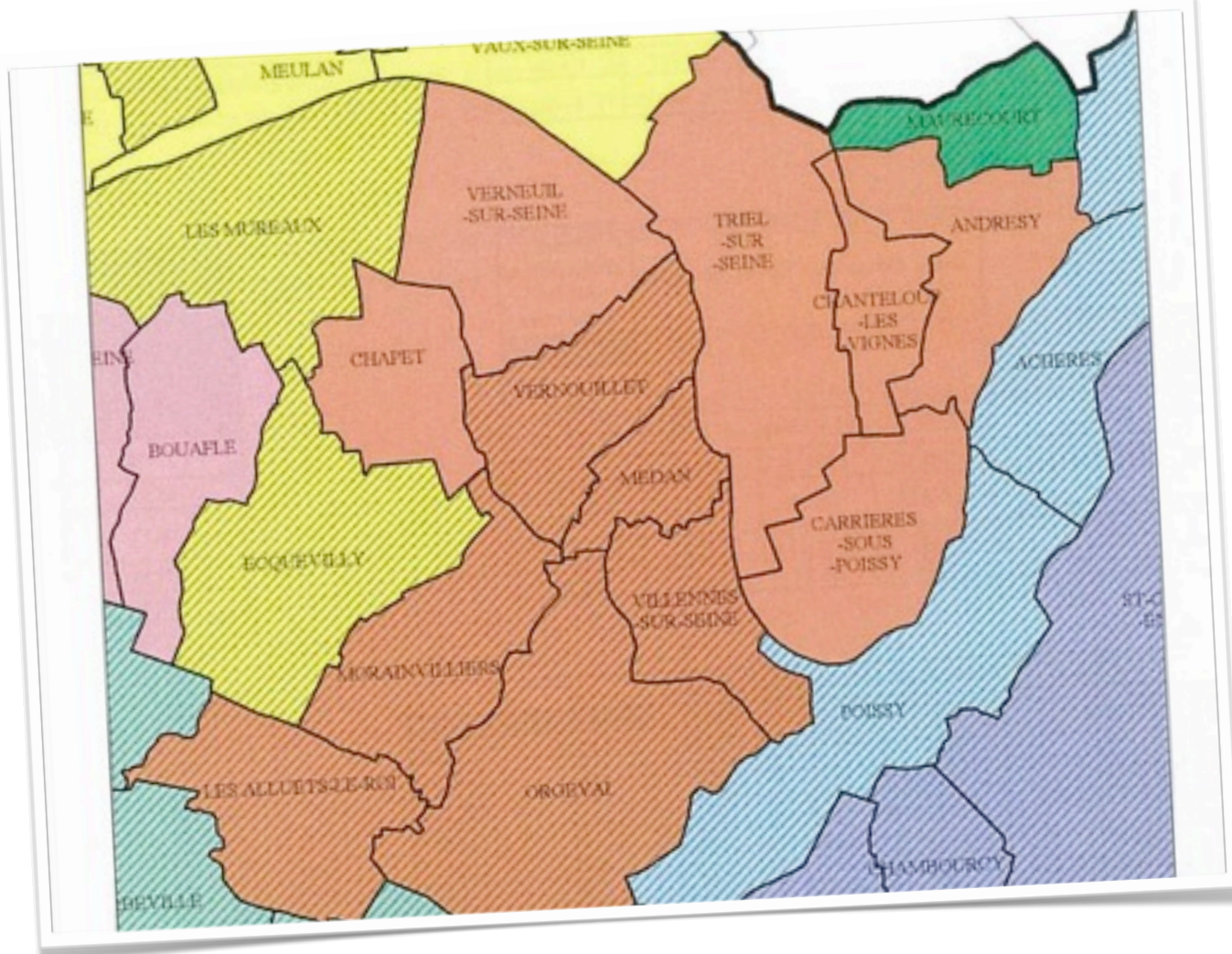
La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 prescrit la couverture intégrale du territoire départemental par des intercommunalités à fiscalité propre au plus tard le 1er juin 2013.

Actuellement dans les Yvelines, 60 % de la population vit dans une commune membre d'un EPCI - établissement public de coopération intercommunale- à fiscalité propre. Les Yvelines doivent donc mettre en œuvre une démarche volontariste de renforcement de la coopération intercommunale.

Pour atteindre cet objectif, le Préfet des Yvelines a élaboré un projet de schéma départemental de coopération intercommunale, rendu public fin avril et notifié aux communes mi mai 2011. Il vise à permettre la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales, à réduire le nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) doit être arrêté au plus tard le 31 décembre 2011, selon une procédure précise de consultation des communes, des EPCI et des syndicats mixtes. A compter de sa publication, le SDCI devra être révisé au moins tous les six ans.

Le SDCI propose à la Commune de Médan, tout comme aux communes de Morainvilliers, Vernouillet, Orgeval, Villennes-sur-Seine et Les Alluets-le-Roi, de se rapprocher de la Communauté d'agglomération des deux rives de la Seine ( CA2RS ) .



### ***La Communauté des deux rives de la Seine***

Cette communauté dynamique, créée en 2005 sous l'égide de Pierre Cardo, rassemble six communes, (cf carte jointe), compte 66 000 habitants et a des projets économiques en lien avec le développement durable.

Son territoire actuel est délimité par les coteaux et le bois de l'Hautil au Nord, et par la Seine au Sud ; ce périmètre est cohérent et peut cependant se développer au sud de la Seine, avec pour limites les coteaux d'Orgeval et de Chambourcy et la forêt des Alluets. A l'est, on passe de la boucle de Chanteloup à celle de St-Germain-en-laye.

Cette proposition administrative a fait l'objet cet été, de la part de vos élus, d'analyses économiques, territoriales, financières et fiscales disponibles sur les sites internet du « Club des 5 ».

Les conclusions de ces communes, souhaitant conserver leur identité, va dans le sens du schéma proposé car :

- les projets de développement sont compatibles avec leur caractère rural,
- la continuité territoriale est assurée avec une représentativité favorable,
- la gestion financière de la CA2RS est saine et ambitieuse,

- l'ensemble est équilibré, du fait de la non-dilution avec des communes voisines très importantes.

Ainsi, la décision du Conseil Municipal de Médan du 18 août 2011 a donné un « Accord de principe » sur le schéma de coopération intercommunale élaboré par le Préfet des Yvelines, mais en demandant à reconsidérer sa position :

- après restitution de l'étude menée par les communes des Alluets le Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval et Villennes sur Seine ;

- après réalisation des études économiques, juridiques et financières intégrant la commune de Vernouillet à la CA2RS afin de connaître les impacts découlant de ce rattachement pour la commune de Médan ;

- en cas de nouvelles solutions alternatives qui émergeraient dans les prochains mois ;

- en cas de changement d'avis d'une ou plusieurs communes du « Club des 5 » ;

- en cas de modification du SDCI suite aux avis émis par les communes » .

Philippe Martinet, responsable du groupe de travail intercommunalité

### **Aménagement de la rue de Verdun**

Le projet d'aménagement du tronçon de la rue de Verdun, situé entre les rues de la Victoire et de Vandernack, a progressé à grands pas ces dernières semaines. Aujourd'hui, les appels d'offres sont lancés et nous visons la réalisation des travaux au premier trimestre 2012.

Cela se traduira principalement par un doublement de la largeur du trottoir côté mairie et la pose de plots et chaînes sur toute la longueur du trottoir. Ainsi, les piétons se rendant

par exemple à la mairie ou bien à la salle Maeterlinck seront mieux protégés. Ces travaux seront complétés par la réfection de l'enrobage de la rue de la Victoire.

Cet aménagement est subventionné à 70 % par le conseil général via un contrat triennal de voirie.

En 2012, nous poursuivons l'aménagement de la rue de Verdun jusqu'à la limite du village. La tenue d'un groupe de travail incluant des riverains sera un préalable pour définir le meilleur aménagement possible.

Bernard Juery, responsable de la commission travaux voirie

### **Commission travaux bâtiments**

Nous allons procéder à la rénovation des sanitaires extérieurs de l'école Emile Zola : remplacement des urinoirs caniveaux par des urinoirs godets avec séparateurs, mais aussi installation d'un ballon d'eau chaude, le remplacement des radiateurs, pose de carrelage sur tous les murs jusqu'à une hauteur de 1,35 m et pour terminer, l'ensemble sera entièrement repeint.

Nous attendons la réception des offres, de façon à lancer les travaux durant les vacances de la Toussaint pour ne pas perturber le bon fonctionnement de notre école.

De plus, nous allons entreprendre des travaux à la garderie, un remplacement de 5 fenêtres sur un logement communal.

Un compte rendu vous sera fait dans le prochain courrier médanais.

Eric Laurent, responsable de la commission travaux bâtiments

### Commission sécurité

La sécurité est un sujet essentiel pour notre village. De nombreux thèmes ont déjà été évoqués par la commission sécurité comme :

- La nécessité d'un ralentissement des véhicules roulant à vive allure dans nos rues.
- La protection des piétons et des enfants empruntant les trottoirs.
- L'amélioration de la surveillance du village.
- La prévention des risques.

Ces deux premiers thèmes seront menés en priorité.

Prochainement, un nouveau passage sera créé rue Pierre Curie à hauteur des arrêts de bus pour protéger les piétons dans leur traversée et les enfants utilisant le service des bus scolaires dans les deux sens.

Deux grands panneaux « Danger Attention Ecole » seront marqués au sol.

La commission sécurité proposera 2 nouveaux radars pédagogiques qui seront déplacés régulièrement sur l'ensemble de notre Village.

Les Commissions sécurité et voiries vont œuvrer ensemble pour définir avec des spécialistes de la sécurité routière, les modalités techniques que nous pourrons mettre en place pour réduire les vitesses élevées rencontrées dans nos rues.

Nous vous rendrons compte de l'aboutissement de nos travaux.

Rudi Coupeuz, responsable de la commission sécurité

### Berges de Seine

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le SMSO une « convention de superposition d'affectation » du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion d'une promenade piétonne et d'un belvédère sur notre commune.

### Espaces boisés, une richesse insoupçonnée !

Fin Août, un groupe d'élus assistés de Sébastien, notre technicien en espaces verts, ont réalisé, avec le soutien du Muséum d'Histoire Naturelle au travers de l'arboretum de Chevreloup un inventaire de la richesse communale en matière arboricole.

Notre commune dispose de 2 massifs qui présentent des potentiels divers. Le long du chemin des poiriers, un premier ensemble composé de taillis - le bois de Médan- (chênes, aulnes, noisetiers ..) et d'alignements d'espèces ornementales et fruitières, reliquat d'anciennes pépinières. C'est surtout la présence de noyers très anciens, souvent en bordure de parcelle, qui a frappé notre expert. Quelques spécimens ont même été qualifiés d'exceptionnels ! Il apparaît que cet espace recèle un vrai potentiel d'aménagement de façon à valoriser ces peuplements de qualité, en bordure de zone urbanisées comme zone de découverte, de pédagogie et de promenade.

A l'autre bout de la commune, en bordure de Breteuil un autre massif, lui aussi issu d'anciennes pépinières, apparaît beaucoup moins facile à aménager : taillis touffus, arbres morts du fait d'une densité trop grande, cet espace pourtant rythmé par de belles clairières nécessiterait des investissements lourds pour mettre en valeur quelques beaux spécimens (Cèdres du Liban et de l'Atlas).

Profitant de la mise en place de chemins de randonnée sur notre commune par ECOGAIA, les commissions environnement et urbanisme envisagent de rendre "accessibles" ces espaces (protégés par la loi pour certains) au public médanais.

Christophe Beaunoir, responsable de la commission environnement

**Récemment (re)découvert à l'occasion des journées du patrimoine, le meuble mystérieux à l'inscription énigmatique.**

Ce meuble de l'église a fait durant longtemps office de meuble de sacristie.



Il a subi sur place, en 2008, une intervention d'urgence (désinfection curative puis préventive) puis il est parti une année pour des travaux de restauration dans les ateliers Deramaix à Ris-Orangis. Il en est revenu le jeudi 28 juillet 2011 et a été replacé, à l'intérieur de l'église, sur un "meuble porteur". Un tiroir a été prévu pour y entreposer la chasuble (classée MH).

C'est un meuble exceptionnel, de grandes dimensions – sur lequel plane un mystère. On ne sait pas d'où il vient, ni à quelle époque il a été déposé dans l'église ni par qui. On ignore ce qu'était son usage autrefois, s'il faisait partie d'une boiserie murale ou s'il était positionné différemment, s'il était un meuble de château ou un meuble



d'église ou de monastère.

Il semblerait qu'il soit formé d'éléments du XVII<sup>e</sup> siècle, remontés au siècle suivant.



Photo Mme Dieudonné

Sur le devant du meuble se trouve une inscription énigmatique, formée de deux mots grecs : ΜΗΔΕΝ ΑΝΑΒΑΛΛΟΜΕΝΟΝ.

Il vient d'être découvert que cette inscription, qui a toujours intrigué les curieux et suscité des recherches, est la devise d'un célèbre juriste italien du XVI<sup>e</sup> siècle. Le panneau comportant cette devise aurait été ajouté plus tard sur le bandeau supérieur du meuble, qui comporte également d'autres lettres grecques isolées.

A suivre - pour en connaître davantage sur le meuble et sur son inscription.

Bernadette Dieudonné et Catherine Spriet - Association "Sauvegarde et Animation du Patrimoine Sacré de Poissy – Villennes – Médan" – [SAPS.AVC@gmail.com](mailto:SAPS.AVC@gmail.com)

Compléments de la Mairie :

70% du budget a été pris en charge par les archives départementales dont la directrice est Mme Gautier - Besuaux (celle-ci est conservatrice des antiquités et objets d'art et directrice des archives départementales). Mme Cécile Garguelle, déléguée attachée de conservation, s'est particulièrement occupée de ce meuble. La municipalité remercie le Conseil Général pour sa participation financière à la restauration du meuble, permettant ainsi de limiter le financement de la commune à 8 000 €.

Joanne Gacon

## Ivre d'équilibre

Le 25 juin 2011, Pascal Rousseau nous a entraînés dans une ascension vertigineuse rythmée par les mélodies d'un auteur compositeur de talent résidant à Médan, Eric Bono.



Photo Mme Langlois

Cet équilibriste a été découvert à Avignon, il est passé également au Grand Cabaret de Patrick Sébastien. Suivant sa devise : grimper toujours plus haut, il gravit avec aisance et légèreté les obstacles comme s'il

voulait franchir l'impossible et rejoindre son grand-père qui l'a accompagné dans sa jeunesse « Quand tu arrives en haut de la montagne, continue de grimper ». Tel est le défi qu'il relève avec humilité en ayant toujours le sourire.

« J'ai grandi à genoux et je veux vivre debout ». C'est également une leçon de courage que Pascal nous donne : la réussite de ceux qui travaillent.

Le public assiste bouche bée à ce spectacle magnifique, les enfants sous le charme, comme dans un rêve, ont suivi Pascal pendant plus d'une heure avec beaucoup d'attention.

Marie-Thérèse Dutartre

## Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Par délibération en date du 7 avril 2011, le Conseil Municipal a demandé l'inscription au PDIPR d'un circuit

pédestre proposé par l'association ECOGAIA et validé par le CODERANDO 78. Ce dernier a pour objet de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

L'inauguration officielle du parcours aura lieu le 8 octobre 2011. Le sentier d'une longueur totale de 28,500 km passe dans 5 villages : Villennes-sur-Seine, Médan, Orgeval, Bures-Morainvilliers et les Alluets-le-Roi.

Les balades proposées sont les suivantes :

		Distance	Dénivelé	Niveau
1	La boucle des vergers	28,500 km	500 m	Marcheur
2	Par monts et par vaux	12 km	260 m	Marcheur
3	Le val de Seine	5,800 km	140 m	Familial
4	Les châtaigniers de Bures	4,300 km	90 m	Familial
5	Les boucles des quarante-sous	18 km	380 m	Marcheur
6	La boucle du plateau	16,500 km	230 m	Marcheur
	Les rues d'Orgeval	6 km	110 m	Familial
8	La plaine royale	14,500 km	230 m	Familial
9	Le tour des gros chênes	7 km	100 m	Familial

Il faut considérer une vitesse de 4 km/h pour les circuits > 10 km et 3 km/h pour ceux de < 10 km.

Les marcheurs intéressés par ces randonnées pourront se procurer le plan et la liste des voies empruntées au Rallye.

Le regroupement des marcheurs se fera à 12 heures, le 8 octobre 2011, place du marché à Orgeval, pour l'inauguration officielle.

Marie-Thérèse Dutartre

**Vu à ...**

Tel Ronsard, Zola ou Cézanne, subliment Médan par vos talents artistiques !



La Mairie organise la première édition du concours photographique « Vu à Médan » du 1er Janvier au 1er Avril 2012. Celui-ci est gratuit et ouvert à tous les amateurs. Les photos sélectionnées par le jury seront exposées Salle Maeterlinck lors du Mai des Artistes. La remise des prix aura lieu à cette occasion. Pour plus de détails, consultez le règlement sur le site internet : [www.ville-medan.fr](http://www.ville-medan.fr).

Karine Kauffmann, responsable de la commission animation

**Yvelines Premières**

Le nouveau site internet de la première chaîne d'information du département est en ligne à l'adresse suivante : [www.yvelinespremiere.com](http://www.yvelinespremiere.com).

Outre une navigation plus dynamique et interactive, le site propose un accès direct aux streaming, journal télévisé, et magazines de la chaîne locale.

**Crèche Boutchou**

La crèche Boutchou accepte dorénavant les petits médanais 2 jours par semaine.

Joanne Gacon

**Pomme de Reinette**

Rejoignez-nous à POMME DE REINETTE!!! Crèche associative à gestion parentale, nous accueillons les enfants de 2 mois à trois ans du lundi au vendredi!! Si vous souhaitez inscrire votre enfant, le recrutement

2012 démarre!! Appelez-nous au 06 23 05 66 79 après 20h ou envoyez vos demandes par mail à [pommerecrute@hotmail.fr](mailto:pommerecrute@hotmail.fr).

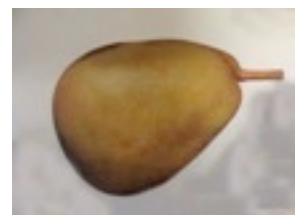
**"J'habite chemin des poiriers".**

Ce n'est pas par hasard si nous avons un "chemin des poiriers" à Médan. En effet, notre climat est parfait pour ces fruits qui sont d'ailleurs toujours cultivés dans nos champs. Par exemple, en ce moment, nous pouvons déguster les poires William qui sont des poires d'été ainsi que les toutes premières Beurré-Hardy et Comice respectivement des poires d'automne et d'hiver fraîchement cueillies dans les vergers qui entourent notre village.

Bientôt, nous pourrons aussi savourer des pommes, notamment des Golden et des Canada Gris récoltées par nos arboriculteurs.

Nos fermes seront mises à l'honneur au printemps prochain alors que, suivant la tendance locavore, sera organisé un marché des produits locaux.

Karine Kauffmann



**Sauriez-vous les reconnaître ?**

## Informations administratives

### Rappel de la Mairie concernant les poubelles de tri sélectif

Les poubelles de tri sélectif sont la propriété de la commune. Nous vous remercions de les rendre lorsque vous quittez la commune. En effet trop de poubelles qui disparaissent.

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

L'arrivée très tardive de certains usagers sur le site de la déchetterie AZALYS pose des soucis de fermeture du site. Pour rappel, les horaires sont les suivants (l'accueil des véhicules s'effectue jusque ¼ heure avant l'horaire de fermeture).

Lundi	10 h – 12 h	14h – 18 h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	14h – 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	10h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h
Dimanche	9h – 12h	14h – 17h

**Simplification administrative : il est désormais possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales à Médan et pour le recensement citoyen**

Ce téléservice, accessible sur « [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) », permet à l'utilisateur de transmettre de façon dématérialisée, à la commune de son lieu de résidence, une demande d'inscription sur les listes électorales, ainsi que les pièces justificatives associées. Il présente l'avantage de faciliter aussi bien le travail des mairies que la démarche de l'électeur.

De façon pratique, pour pouvoir effectuer ses démarches en ligne, l'utilisateur doit créer son compte sur

mon.service-public.fr, puis accéder au téléservice « inscription listes électorales ». L'utilisateur n'a pas à signer sa demande en ligne. Il numérise puis joint les pièces justificatives lors de sa demande en ligne. A la fin de la saisie et de la validation, un écran récapitule les informations transmises. L'utilisateur reçoit un courriel de confirmation.

Il est également possible, pour les jeunes effectuant leur recensement citoyen obligatoire au travers du site sur « [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) », de recevoir par voie électronique leur attestation.

### Rappel

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur celles-ci en vue des élections présidentielles et législatives.

### Soyez vigilants !

Un coupon cartonné comportant des numéros de téléphone est actuellement distribué. Les numéros utiles qu'il comporte et sa présentation ne signifient pas que ce document ait été confectionné par la commune. **IL S'AGIT UNIQUEMENT D'UNE PUBLICITE.**

### Nouveau à Médan : Crêperie du Moulin Rouge

Salon de thé - Salle de réception (restaurant le week end sur réservation) - 1, rue de Seine - 78670 Médan - 06 86 57 20 95

## Etat civil

### AVIS DE NAISSANCE

LOURO Sélya	17/11 /2010
GEERAERT Amélie	04/12 /2010
FULCRAND BAILLAUD Oscar	14/12 /2010
VERGET Thibaud	23/12 /2010
FLATRES Ilann	09/02 /2011
FLATRES Kensa	09/02 /2011
PFOHL Manon	30/04 /2011
BELHOMME DE FRANQUEVILLE Raphaël	02/05 /2011
BATHGATE Jules	27/06 /2011

### MARIAGES

DEBON Adrien et JOUET Aurélie	27/08 /2011
MICHARD Vincent et MENDES TEIXEIRA PARAUTA Liliana	10/09 /2011

### DECES

RAULT Denise	01/03 /2011
CHAVES ALMAGRO Venceslao	03/07 /2011
ROCCI Jean Louis	12/12 /2010
LE GUERN Marie Louise	17/04 /2011
ROUSSEAU Rémy	14/04 /2011
SANTIN Antoine	17/06 /2011
GALLOPIN Serge	29/08 /2011

Lettre d'information de la commune de Médan - Renseignements Mairie de Médan : 18, rue de Verdun - 78670 Médan

Tel : 01 39 08 10 00 Web : [www.ville-medan.fr](http://www.ville-medan.fr)

Responsable de la publication : Serge Goblet, Maire

Rédaction : commission communication concertation / Frédéric Héroult, responsable - Rudi Coupez - Eric Dewasmes - Laurent Millot

Imprimé sur du papier éco certifié - Ne pas jeter sur la voie publique